

État, entreprises, intelligence économique, quel rôle pour la puissance publique ?

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : État, entreprises, intelligence économique, quel rôle pour la puissance publique ? / par Xavier Leonetti ; sous la direction de Gilles Mathieu

Est reproduit comme : Etat, entreprises, intelligence économique, quel rôle pour la puissance publique ? Xavier Leonetti 2009 Villeneuve d'Asq Atelier national de reproduction des thèses, Université de Lille 3 2 microfiches Lille-thèses

Auteur(s) : Leonetti, Xavier (1978-....)

Autre(s) auteur(s) : Mathieu, Gilles (19..-....) juriste
Université Paul Cézanne 1973-2011

Production : 2008

Description matérielle : 1 vol. (540 p.) ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : State, companies, competitive strategy, what is the role for the public action ? eng

Classification décimale Dewey : 658.47

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. 496-525. Index

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Droit Aix-Marseille 3 2008

Résumé ou extrait : Aujourd'hui, comme hier, les entreprises se positionnent au cœur de l'information : elles se situent au centre d'un cercle où se croisent et interfèrent les vecteurs et les objectifs du renseignement. Héritière du renseignement, l'intelligence économique se distingue de celui-ci parce qu'elle remplace le pouvoir politique par le pouvoir économique. Pourtant, elle se situe à mi-chemin entre les intérêts privés du chef d'entreprise, et l'intérêt général défendu par l'Etat. Etat, entreprises, intelligence économique, il y a bien un objectif commun : la prospérité d'un pays et de ses habitants. En France, l'Etat s'est engagé tardivement dans un processus de définition des objectifs stratégiques, et de mutualisation des services. En dépit d'une tradition d'excellence technique ajoutée à une grande imagination intuitive, la France présente d'inquiétantes zones de faiblesse (culturelle, juridique...). Dès lors, la mise en oeuvre d'une politique d'intelligence économique doit permettre de renforcer la légitimité de l'action publique dans son ensemble, exprimant le passage de « l'Etat modeste » à « l'Etat moderne ». Les concepts « d'Etat stratège » et « d'Etat partenaire » constituent à cet égard une des réponses adaptées aux impasses du libéralisme social et aux difficultés des pouvoirs publics à renouer avec le plein emploi.

Entre veille juridique et protection du patrimoine, il appartiendra donc à l'Etat d'accompagner les entreprises dans leur développement local, national et international.

Today as before companies place themselves at the heart of information, at the very centre-point where all the vectors and objectives of information come together. The heir of information, competitive strategy is different as it replaces political power by economic power. Indeed it is half way between the private interests of the managing director and the general interests supported by the state. The state, companies, economic strategy all have one common objective: the prosperity of a country and its inhabitants. In France, the government became belatedly involved in a process of defining strategic objectives and the mutualisation of services. Despite a tradition of technical excellence as well as intuitive imagination, France has a certain number of preoccupying weak points (cultural, legal...). Consequently the implantation of a policy of economic strategy should enable the State to progress from being a "modest State" to a "modern State" by reinforcing the legitimacy of its overall public action. Therefore the concepts of "a strategic State" and a "Partner State" constitute one of the solutions to the dead-end of social liberalism and to the difficulties of the government to renew with full employment. With legal vigilance and protection of the patrimony the State should accompany business in their local, national and international development.

Sujet - Nom commun : Intelligence économique -- Aspect politique

Intelligence économique -- Politique publique

Partenariat public-privé

État

Entreprises

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques